

## Communiqué de presse

Brest, le 28 novembre 2018

### Eolien en mer :

#### **Pour les Régions et les industriels, la France choisit le scénario catastrophe**

Coup de tonnerre sur Brest ce matin avec les annonces du ministre de la Transition écologique et solidaire, sur l'avenir de l'éolien en mer en France : le Gouvernement affirme ses ambitions, mais ne propose qu'un développement très limité de l'éolien en mer posé et flottant en France dans les prochaines années avec, dans le meilleur des cas, 5 GW en service en 2028 alors que les professionnels et les territoires en proposaient 10.

Alors que la France, qui s'est positionnée en championne de la lutte contre le changement climatique par la voix du Président de la République, a ouvert des perspectives fortes et claires sur le développement des énergies renouvelables, la réalité des annonces sur l'éolien en mer ne correspond pas à ce discours.

**Ces dernières remettent en cause les modèles économiques de la filière et des territoires proposés dans le cadre de la transition énergétique et laissent présager d'un scénario catastrophe pour le développement d'une filière de l'économie maritime pourtant compétitive et prometteuse, créatrice aujourd'hui et demain de milliers d'emplois non délocalisables.**

Les Régions Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déjà pris, aux côtés des industriels et entreprises, toutes les initiatives nécessaires à l'accompagnement du développement de la filière, notamment par le biais d'investissements massifs et d'appui aux écosystèmes d'entreprises. La France s'exclurait de facto de la dynamique internationale de l'éolien en mer. Les acteurs industriels de la filière ont investi pour créer et concevoir des usines, poursuivre leurs innovations technologiques et se sont engagés pour atteindre une très forte compétitivité. Ensemble, ils ne peuvent laisser un tel scénario se produire.

Les Régions et les représentants de la filière demandent au Gouvernement de revoir sa feuille de route pour la filière de l'éolien en mer afin de répondre à l'ambition portée collectivement (*a minima* 1 GW par an) et demandent à être reçus au plus tôt par le Premier Ministre.

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie

Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, député européen

Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne (FEE)

Jean-Louis Bal, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster maritime français

**A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 315 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contact presse :**

Agence Hopscotch  
Aurélien Derozier  
01 41 34 21 13  
[aderozier@hopscotch.fr](mailto:aderozier@hopscotch.fr)

France Energie Eolienne  
Mattias Vandenbulcke  
01 42 60 07 41  
[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)